

D'où venons-nous ?

En 1972 **Marion CAHOUR**, médecin retraitée, a créé un lieu d'accueil et d'écoute animé par des bénévoles, à l'attention des personnes isolées dépendantes de l'alcool.

Très vite ce lieu de rencontre a été confronté à la détresse de personnes en **grande précarité humaine et sociale**, ce qui a nécessité la création d'un deuxième lieu plus spécifiquement destiné aux malades psychiques.

Pour mieux répondre à cette situation une association loi 1901 «**le petit club Sarrazin**» est déclarée le 21 avril 1976.

Rapidement les bénévoles créent un lieu d'écoute, **Sophonie**, et un restaurant et lieu d'accueil de jour, **La Claire Fontaine**. En 1980 la création d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale Le Val des Eaux Vives a fait évoluer l'association par l'**embauche de travailleurs sociaux**.

Puis les activités se diversifient par la création :

- En 1986 d'un établissement d'insertion par le logement, **le Coteau** ;
- En 2002 d'un service dont l'activité est destinée aux étrangers ;
- Et enfin en 2007 d'un service favorisant la mobilité et l'insertion.

Qui sommes-nous ?

Les Eaux Vives - association loi 1901, créée le 30 juin 1993 - assure une **mission de service public** dans le champ de l'exclusion. Elle fait partie du mouvement **Emmaüs** depuis 2013.

L'association met en place des services et des établissements pour répondre aux besoins des personnes en grande précarité matérielle, physique, sociale, psychologique.

Elle s'appuie sur des **équipes de salariés et de bénévoles**.

Les activités de l'association s'organisent en 4 pôles :

- Un pôle **Accueil Urgence** : accueil de jour, accueil de nuit, hébergement d'urgence, hébergement accompagné ;
- Un pôle **Hébergement et Logement** : hébergement accompagné, hébergement pour personnes en difficultés psychiques et sociales, service d'accompagnement social lié au logement ;
- Un pôle **Étrangers** : accueil et accompagnement pour les demandeurs d'asile, réfugiés et régularisés ;
- Un pôle **Insertion et Mobilité** : soutien à l'insertion professionnelle et sociale par l'aide à la mobilité en milieu rural.

En quoi croyons-nous ?

En la valeur de toute personne accueillie **quelle que soit sa situation** :

- En respectant sa dignité ;
- En prenant soin d'elle ;
- En croyant en ses capacités à rebondir et à **être acteur de sa vie**.

L'association croit à la **participation des accueillis**, quelle que soit la forme choisie.

Elle croit à la richesse de la complémentarité salariés – bénévoles, pour mener à bien ses activités.

Elle considère que le bénévolat constitue un engagement social et politique, basé sur l'action, dans le but de dénoncer et d'agir contre tous types d'injustice et d'oppression, et de lutter pour un monde plus juste et plus humain.

Que voulons-nous ?

Lutter contre toute forme d'exclusion.

Accueillir toute personne telle qu'elle est, même sans projet de vie, et la mettre au cœur de notre action. Permettre à chacun d'être acteur dans la construction de son projet grâce à un accueil et un accompagnement personnalisés.

Agir pour que toute personne puisse vivre, s'affirmer et s'accomplir **dans l'échange**, en respectant ses aspirations.

Comment le faisons-nous ?

En demandant aux salariés et bénévoles :

- de prendre en compte les valeurs de l'association et de les mettre en œuvre ;
- de respecter les valeurs du Manifeste Universel du mouvement Emmaüs.

En nous appuyant sur l'action de bénévoles pour certaines de nos activités: **salariés et bénévoles sont appelés à faire équipe.**

En témoignant, en alertant et en étant **force de proposition** auprès du grand public et des partenaires à travers notre expérience.

En visant la stabilité de l'emploi et de bonnes conditions de travail ; en nous appuyant sur une gestion rigoureuse et en prenant en compte les conditions économiques et financières.

En veillant à mettre en place des **processus d'amélioration continue** de la qualité de nos prestations et de notre fonctionnement.

En construisant des projets d'établissement qui prolongent et concrétisent ce projet associatif.

Avec qui et qui fait quoi ?

L'État, l'Europe et les collectivités territoriales délèguent à l'association des missions et les financent par des dotations et des subventions. Elle collabore avec eux de façon ouverte, dans le respect mutuel tout en gardant une certaine indépendance et la possibilité de contestation.

Elle participe activement à la vie du mouvement Emmaüs.

Elle développe des **partenariats** avec les associations qui ont des valeurs proches.

Quels sont nos projets ?

Pour mieux répondre aux **besoins identifiés, accompagner et anticiper les évolutions**, l'association « Les Eaux Vives » ambitionne d'être une force de proposition et d'échanges entre ses membres et avec ses différents partenaires.

L'association a la volonté de :

- Pérenniser et développer les structures existantes ;
- Développer le bénévolat y compris dans les structures où il est absent aujourd'hui ;
- Améliorer la participation des salariés et bénévoles à la gouvernance associative ;
- Consolider la participation des accueillis à la vie des établissements ;
- **Explorer des pistes d'innovation**, et lancer des projets en s'appuyant sur des financements propres. Pour ce faire elle va mettre en œuvre activement une recherche de nouveaux moyens financiers ;
- Développer un réseau de partenaires respectueux de notre autonomie ;
- Prendre en compte les questions de développement durable et de responsabilité sociétale des organisations.

Décembre 2014